

Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?

Comment intégrer la sécurisation du foncier pastoral dans les politiques foncières au Tchad : le cas de la LOAH, du futur code rural et du futur code domanial et foncier

Haroun MOUSSA et Rémy COURCIER

Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral (PASTOR)-Ministère de l'Élevage et des Productions Animales du Tchad : Coordonnateur du Programme (Haroun Moussa) et Assistant Technique à la maîtrise d'ouvrage (Rémy Courcier)

Problématique. Au Tchad, le cadre législatif et règlementaire régissant l'accès au foncier et autres ressources naturelles est désuète et inadapté au contexte actuel ; il doit être au plus tôt modernisé, même si la législation seule ne résout pas toutes les difficultés. En 2015 un code Pastoral « moderne » avait été adopté par l'Assemblée Nationale mais n'avait pas été promulgué. Des étapes de la modernisation ont été franchies dont une Loi d'Orientation Agrosylvopastorale et Halieutique promulguée en Août 2018 qui constitue un cadre légal de référence en matière de développement agrosylvopastoral et halieutique, et de nouveaux textes qui ont été préparés (le code domanial et foncier) ou doivent encore l'être (le futur code rural) devront encore être au plus tôt promulgués .

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Un Projet de Code Pastoral, fruit des larges concertations de novembre 2009 à décembre 2011 préparé avec l'appui de la FAO a été adopté par l'Assemblée Nationale en novembre 2015 mais n'avait pas été promulgué par la Présidence de la République à cause de divergences de perceptions de certains députés relatives à l'application d'un Code pastoral. Les dispositions de ce projet de code, qui sont-elles, basées sur l'analyse des textes en vigueur, les tendances jurisprudentielles (cas des litiges relatifs au foncier et aux ressources naturelles) et les réalités de l'Élevage au Tchad pourraient être reprises dans le prochain « code rural » qu'a annoncé la récente loi d'orientation agrosylvo-pastorale et halieutique (2018). Le nouveau code domanial et foncier pour lequel le Ministère de l'Élevage a pu valablement contribuer a été récemment préparé mérite d'être appuyé.

Principaux résultats et conclusions de la communication. En plus de travaux législatifs de qualité et d'un processus participatif/inclusif convaincant, un processus d'appui suffisant de la société civile, des partis politiques et des partenaires semble indispensable pour que des lois plus modernes, plus basées sur les réalités du milieu



Processus d'élaboration des politiques foncières agropastorales

rural puissent être finalisées promulguées et mises en application pour appuyer une gestion des ressources plus apaisée et indispensable au développement.

Mots clefs

Code rural

Code pastoral

Code foncier

Droits coutumiers

Foncier pastoral

